

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N° 2/2019/ Vente

Séance Publique

Le 26 juillet 2019 à partir de 10 heures 30 mn, il sera procédé, à la représentation de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Rue El Machaâr El Haram , Issil, Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour **la vente aux plus offrants de dix (10) lots de véhicules réformés de l'AMEE.**

Le lieu d'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est : La représentation de l'AMEE à Marrakech à l'adresse suivante : Rue El Machaâr El Haram, Issil, Marrakech.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de :

- La Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.
- La représentation de l'AMEE à Marrakech à l'adresse suivante : Rue El Machaâr El Haram, Issil, Marrakech.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être, également téléchargé à partir du site électronique des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ou à partir de l'adresse électronique de l'AMEE : www.amee.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du CPS et du règlement de consultation de l'appel d'offres de vente dont l'objet cité au-dessus.

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions et le règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont définis par lot comme suit

N° du lots	Montant de la caution provisoire	Prix minimal (prix de référence) en DH TTC
Lot n° 1	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Dix Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (10 000,00 DH TTC)
Lot n° 2	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Trente Cinq Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (35 000,00DH TTC)
Lot n° 3	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Quinze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (15 000,00 DH TTC)
Lot n° 4	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Quinze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (15 000,00 DH TTC)
Lot n° 5	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (20 000,00 DH TTC)

Lot n° 6	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Quarante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (40 000,00 DH TTC)
Lot n° 7	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Vingt Cinq Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (25 000,00 DH TTC)
Lot n° 8	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Vingt Cinq Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (25 000,00 DH TTC)
Lot n° 9	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Trente Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (30 000,00 DH TTC)
Lot n° 10	Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2.500,00 DH)	Trente Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (30 000,00 DH TTC)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'AMEE à **Rabat** plus tard le 25 juillet 2019 à 16 H 30min.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la représentation de l'AMEE à **Marrakech** au plus tard le 26 juillet 2019 à 10 H 30 min.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis à la **représentation** de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Rue El Machaâr El Haram , Issil, Marrakech.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Visite des véhicules objet de la vente

Les véhicules reformés objet du présent cahier des prescriptions spéciales sont exposés aux locaux de l'AMEE à Marrakech à l'adresse suivante : Rue El Machaâr El Haram, Issil, Marrakech. Ils peuvent être visités du Lundi au Vendredi de 8h 30 à 16h30.

NB : Les frais d'intervention de la Société Nationale de Transport et de Logistique (SNTL), fixé à douze pour cent (12%) du prix de vente du véhicule réformé, sont à la charge du titulaire qui s'acquittera desdits frais auprès de la SNTL avant l'enlèvement du véhicule et le reçu de paiement y afférent doit être présenté aux services de l'AMEE.